

Plan
Local
d'Urbanisme

VILLECERF

ELABORATION	1 ^{ère} REVISION	PIECE N° 3.2
prescrite le 1 ^{er} 26 septembre 2008	prescrite le 1 ^{er} 18 janvier 2015	PLAN DE ZONAGE
arrêtée le 1 ^{er} 25 juin 2015	arrêtée le 1 ^{er} 21 décembre 2017	Echelle 1/2000
approuvée le 1 ^{er} 23 février 2015	approuvée le 1 ^{er} 10 décembre 2019	
mise à jour le 1 ^{er}		
modifiée le 1 ^{er}		

50.0 50.0 50.0 50.0 50.0 50.0

Légende

- Zonage
- Mare protégée
- Eléments complémentaires trame verte paysagère
- Espace boisé classé
- Bande de 50 mètres inconstructible en lisière des bois de plus de 100 ha
- Périmètre du droit de préemption urbain
- Bâtiments d'exploitation agricole
- Emplacements réservés
- Eléments patrimoniaux protégés
- Fermes : changements de destination autorisés

Intitulé	Définition
Zones urbaines	
Ua	Zone de bâti ancien à vocation principale d'habitation
Uba	Zone de bâti récent à vocation principale d'habitation
Ubb	Zone de bâti récent à faible densité de bâti
Ux	Zone à vocation économique
Zones à urbaniser	
1AU	Zone d'urbanisation future à vocation d'habitation
Zones agricoles	
A	Zone de domaine agricole
Ap	Zone du domaine agricole paysager
Zones naturelles	
N	Zone naturelle
Ni	Secteur présentant un caractère inondable
Nzh	Secteur présentant un caractère humide
Nb	Secteurs accueillant des constructions isolées
Ns	Secteur d'équipements sportifs

Liste des emplacements réservés

N°	Destination de l'emplacement	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'une voie de desserte - hameau de Piliers	853 m²	Commune
2	Création d'une voie de desserte - zone Ua	853 m²	Commune
3	Création d'une voie de contournement agricole	653 m²	Commune
4	Élargissement de voie - hameau des Pierrières	240 m²	Commune
5	Acquisition d'emprise (8 m) pour l'acte existant zone Ux	50 m²	Commune
6	Implantation d'une défense - incendie	250 m²	Commune